



AG du 17 juin 2019

Rapport du président

Ordre du jour :

- faire le point sur ce qui a été fait dans la dernière année, y compris la mise en place du site internet (autogires, DWA, débat sur citoyenneté et démocratie, livre de Philippe Ville...) Evoquer les réunions d'adhérents
- les projets en cours et la présentation par Sébastien Prodhomme de l'espace collaboratif sur les déplacements doux, les besoins en matière de communication et la demande de subvention adressée à la commune ; participation au forum des associations du 7 septembre
- les objectifs de l'association en matière de démocratie participative et sa proposition de travailler avec les pouvoirs publics pour atteindre cet objectif (travailler à la proposition d'une charte de la citoyenneté participative ?) + contacts avec l'Institut Kervegan
- rendre compte de l'état des comptes et proposer de faire passer la cotisation de 5 à 10€
- renouvellement du bureau : un départ à remplacer sur la fonction de trésorier
- pot de l'amitié

Les actions menées depuis la dernière AG de mars 2018

Aéroport

Depuis la dernière assemblée générale, ICPA a continué à travailler sur les questions relatives à l'aéroport. Il semble que le risque de report d'activité d'aviation générale à partir de Nantes Atlantique ne soit pas d'actualité. Par contre, des activités s'y développent susceptibles d'engendrer des nuisances importantes, comme c'est le cas des autogires.

Ces questions sont débattues au sein de la commission de suivi de la charte de l'aéroport constituée en juillet 2015. Une demande de rencontre a été faite avec la société Babcock-Atlantique chargée de la formation des pilotes d'hélicoptères du Samu. Cette société n'applique par la charte de l'aéroport et n'effectue qu'une information minimum préalable à ses séances de formation dont beaucoup ont lieu la nuit.

Par ailleurs, ICPA a été amenée à se prononcer sur l'implantation d'une activité nouvelle de drones via la société DWA. Une réunion de travail et une démonstration a été organisée le 7 mars à l'initiative d'ICPA par la DGAC avec cette société. Une réunion technique spécifique a par ailleurs eu lieu le 26 mars sur cette question avec le sous-préfet d'Ancenis – Châteaubriant et la DGAC. A cette occasion le principe d'un circuit court pour les ULM par le Nord dans le périmètre de l'aéropôle permettant d'éviter les urbanisations, a été acté, de même que la compatibilité de ce circuit avec des tours de piste classiques pour les autres types d'aéronefs par le sud et avec l'activité des drones sur une partie de l'emprise de la plate-forme aéroportuaire. Une étude de sécurité devait être produite par le gestionnaire, mais ICPA n'a pas été tenu informée à ce jour des suites opérationnelles données¹.

Démarche citoyenne sur les déplacements doux

Dans la poursuite des réflexions menées dans le cadre de la phase préparatoire à la création de la commune nouvelle Ancenis-Saint-Géréon, ICPA a décidé de lancer une démarche citoyenne sur les déplacements doux. Un travail préparatoire a été mené à partir du mois d'octobre 2018 par un groupe composé aujourd'hui de dix adhérents de l'association.

Outre l'organisation générale de la démarche, ce groupe a mis en place deux questionnaires portant l'un sur les pratiques cyclistes, l'autre sur les pratiques pédestres au sein du périmètre communal, ainsi que sur l'identification des améliorations souhaitables. Il s'est par ailleurs livré un premier relevé des principales difficultés susceptibles de gêner le développement de ces pratiques.

Le lancement de cette démarche, le 15 mai dernier a été l'occasion de lancer le site de l'association, dont Sébastien Prodhomme a été le maître d'œuvre. La carte des relevés est directement accessible et les deux questionnaires peuvent être renseignés en ligne. Un espace collaboratif permet à chacun de faire part de ses observations et suggestions.

Les membres de l'association ont par ailleurs prévu de s'adresser directement à la population. Des permanences sont programmées sur les marchés du jeudi et du samedi, ainsi qu'aux Arcades de Saint Géréon. Des contacts ont également été pris avec les associations d'entreprises du pays d'Ancenis et sont en cours avec les établissements scolaires.

L'association sera présente lors du forum des associations du 7 septembre et un forum public participatif sera organisé à la salle du Temps Libre samedi 19 octobre.

Outre la création du site internet, la production d'outils de communication a été décidée, notamment la réalisation d'un oriflamme ICPA et le tirage de flyers présentant l'association. Le coût de tous ces supports va épuiser tous les moyens de l'association, voire les excéder. C'est pourquoi une demande de subvention a été produite auprès de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon².

Un rapport rendant compte des résultats de la démarche et notamment des attentes recueillies sera rendu public courant novembre.

Démocratie participative

L'objet central de ICPA est de promouvoir la démocratie participative. Dans ce but, l'association a organisé le 9 février dernier un débat citoyen dans le cadre du grand débat national, sur le thème de

¹ Depuis la tenu de l'AG, un nouveau NOTAM a été publié pour l'aérodrome d'Ancenis avec une phase test de tour de piste par le nord pour les ULM et les autogires.

² Cette demande n'a pas été acceptée par le maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

la citoyenneté et de la démocratie. Une quarantaine de personnes y ont participé. Le compte rendu en a été déposé officiellement sur la plate-forme du grand débat.

Les principales conclusions ont concerné l'insuffisance de concertation démocratique, les débats ont insisté sur la nécessité d'une meilleure éducation à la citoyenneté, à la mise en place de formations visant une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions et des grands enjeux collectifs, ainsi que sur les enjeux de l'intelligence collective dans les processus de préparation des décisions publiques, notamment au travers des notions de diagnostic partagé et de démarches évaluatives.

L'association ICPA ne se veut en aucun cas donneuse de leçon. De même, elle ne prétend pas avoir et ne revendique pas le monopole des démarches participatives dans le pays d'Ancenis. Depuis sa création en mars 2011, elle a cependant commencé à tracer une voie et à débroussailler un chemin difficile et complexe, dont les premiers résultats permettent de penser qu'il est susceptible de permettre progresser vers une formalisation concrète, constructive, non agressive et pluraliste de la participation citoyenne.

Il convient de noter que cette action ne passe d'ailleurs pas complètement inaperçue, puisque dans son livre consacré à la réforme territoriale paru en février 2019, Philippe Ville consacre trois pages à la démarche menée en 2017-2018.

Les orientations envisagées pour l'année à venir

En matière de démocratie participative

Outre la poursuite de ses travaux sur l'aéroport, ICPA entend continuer à travailler sur le développement de la démocratie participative.

La longue crise des gilets jaunes a montré s'il en était encore besoin, un déficit problématique en matière de citoyenneté et de démocratie. **De même qu'il y a une urgence climatique, on peut considérer qu'il y a aussi une urgence démocratique.**

La notion de démocratie participative est loin d'être unanimement établie. Les débats des derniers mois ont même accru la confusion entre démocratie participative et démocratie directe. Autant cette dernière, la démocratie directe, tend à se confronter au système représentatif constitutif de notre république, autant **la démocratie participative a vocation à l'accompagner**. Cependant, *accompagner* ne signifie pas se confondre avec, mais plutôt cheminer de concert, avec l'objectif de favoriser la co-construction d'une action publique riche, stimulante et harmonieuse, quitte à ce que cette harmonie puisse apparaître parfois dissonante, voire disruptive, pour utiliser un terme à la mode.

Pour ICPA, favoriser la participation citoyenne, c'est **essayer d'inciter autant que faire se peut tous les citoyens à s'exprimer**, quels que soient leur statut social, leur âge, leur origine ethnique, leur appartenance religieuse et culturelle, voire leur nationalité (et bien entendu leur sexe, mais est-il besoin de le préciser ?). Quitte à se trouver en rupture avec certaines conceptions plus restrictives, ICPA considère en effet que le citoyen est celui qui partage, à un titre ou un autre, la vie de la cité. Etre citoyen, c'est partager un commun.

S'élargir au reste du pays d'Ancenis

Pour les prochains mois, ICPA souhaite davantage prendre en compte le pays d'Ancenis qui correspond à son appellation, et travailler avec les élus d'autres communes du territoire, de la même manière qu'elle l'a fait, et souhaite continuer à le faire, avec ceux d'Ancenis-Saint-Géréon. Sur ce point, l'association met en œuvre le principe de neutralité politique inscrit dans ses statuts, non pas en refusant de travailler avec des personnes engagées, mais au contraire en favorisant le pluralisme et en proposant d'accueillir tous ceux qui, quelles que soient leurs opinions, partagent les mêmes

mêmes valeurs démocratiques et les mêmes objectifs en faveur d'une participation citoyenne active et constructive. ICPA est également prête à travailler ou à continuer à le faire, avec tous les acteurs publics et associatifs du pays d'Ancenis.

Se rapprocher de l'Institut Kervégan

L'association est par ailleurs en contact avec l'association nantaise Institut Kervégan dont l'histoire et le fonctionnement diffèrent sensiblement d'ICPA, mais dont les valeurs et les objectifs paraissent proches des nôtres.

Extraits du site de l'Institut Kervégan³ :

*« Dans le monde contemporain, les **changements sociétaux** sont importants et rapides. Les individus doivent régulièrement actualiser leurs références et leurs repères dans une société où la création de concepts et d'outils est continue. La nécessité d'**acquérir de nouveaux savoirs** techniques, mais aussi sociaux et intellectuels est devenue impérative pour le plus grand nombre. Chacun doit se positionner dans **une société devenue complexe et flexible** en cherchant le sens à donner aux évolutions de celle-ci.*

*Parallèlement la vie collective et son **organisation politique** se sont transformées avec l'élévation du niveau d'**éducation** et d'**information** des individus. Ils manifestent aujourd'hui sans inhibition leur besoin de participer aux orientations à prendre pour leur Communauté de vie et d'intérêts que celle-ci soit urbaine ou rurale. **La société civile** est devenue par tout cela, une sorte de **bouillon de culture**, où les perturbations de la vie économique et sociale peuvent être absorbées par l'énergie et l'**innovation d'acteurs créatifs et entreprenants**, dont les talents et les initiatives régénèrent la vie sociale.*

LA SYNERGIE DES COMPÉTENCES HUMAINES

Réunissant, lors de nos rencontres et nos travaux, les acteurs de différentes sphères, économiques, culturelles, universitaires ou associatives, nous voulons mettre en synergie toutes les compétences humaines pour constituer une nouvelle référence dans l'orientation des choix politiques.

UNE ÉTHIQUE DE LA DISCUSSION

Les valeurs fondatrices qui guident nos actions sont une éthique de la discussion, la tolérance et le respect des personnes dans un lieu de pluralité et de mixité, hors du champ politique et religieux. La non hiérarchisation des savoirs ou des expériences, quels que soient les statuts ou les générations, favorise une parole inédite.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE

« Si chacun sait quelque chose, nul ne sait tout », et la mise en commun des intelligences les unes avec les autres, dans une convergence de choix, est une des clefs du succès économique et social à l'échelle d'un territoire.

UNE VOIE OUVERTE VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS HARMONIEUSE »

Une réunion de travail est prévue début juillet pour envisager d'éventuelles actions communes.

Se doter de moyens supplémentaires

Un objectif pour l'association est de se donner davantage de moyens humains et financiers pour développer son action. La crédibilité d'une association repose sur la pertinence de ses actions, mais sa légitimité et son efficacité dépendent essentiellement du nombre et de la capacité mobilisatrice de ses adhérents.

Concernant ICPA, la situation actuelle est loin d'être mauvaise et l'on peut constater que la plupart des adhérents s'impliquent concrètement et consacrent un temps significatif à la préparation et la réalisation des actions. Toutefois, pour élargir et approfondir son action à un territoire plus vaste nécessite d'élargir le nombre d'actifs. Ceci ne peut/ne doit se faire que progressivement en associant dans les équipes de travail des personnes de ces territoires. Ce n'est pas chose facile et nous allons

³ <https://www.institut-kervegan.com/>

tenter de nous y employer.

Sur le plan financier, jusqu'à présent, faute de besoins avérés, nous avons limité le montant des adhésions à un niveau symbolique. De ce fait, le budget, dont Pascal Gicqueau va rendre compte, n'est pas suffisant dans son volume actuel pour faire face aux seules dépenses générées par la démarche sur les déplacements doux. La démarche participative menée en 2017-2018 avait été entièrement – ou presque – prise en charge par les deux communes. Il est indispensable de faire passer le montant de l'adhésion de 5 à 10 €.

A l'occasion de la demande de subvention à la commune d'Ancenis-Saint-Géréon, il est apparu que l'article 13 des statuts relatif aux recettes, ne cite pas explicitement la possibilité d'obtenir des subventions. Il est donc proposé à l'assemblée des adhérents de l'adapter en conséquence.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Bellec